que leur culture est pour notre agriculture plus profitable que jamais, qu'elle est même indispensable, surtout depuis que la concurrence étrangère nos terres ne peuvent plus se rapprocher, qu'il leur faut produire sans cesse et le plus possible. (Applaudissements).

La betterave remplace pour nous la jachère d'autrefois et prépare merveilleusement notre sol, par les soins qu'elle réclame, à la production intensive.

Mais, messieurs, si nous demandons des taxes douanières lorsque nous pensons que l'intérêt de l'agriculture française l'exige (impérieusement)nous n'entendons pas de ces taxes seules son complet relèvement Ces taxes ne sont, à nos yeux, que barrières qui nous permettent de nous élever sur nos frontières pour permettre à nos producteurs nationaux qui, sans elles, seraient inévitablement écrasés par la concurrence étrangère, de se séparer, dans une sécurité relative, à lutter un jour efficacement contre notre même concurrence étrangère.

Aussi a-t-on toujours pu voir la Société des agriculteurs du Nord rechercher avec le plus grand soin et préconiser *même tous les moyens* qui, en dehors de toute protection douanière, paraissent susceptibles d'être utiles à notre production.

Je n'ai pas besoin de rappeler, par exemple, que l'enseignement agricole a été constamment l'objet de nos plus vives préoccupations, et que, depuis longtemps, notre association ne cesse de réclamer la création, au chef lieu de notre département, d'une chaire d'agriculture comme il en existe dans d'autres départements de l'Etrange.

I. est regrettable en effet, qu'un département de l'importance de notre, soit à cet égard aussi mal favorisé. Les instituteurs, dans nos écoles primaires, enseignent bien aujourd'hui aux enfants, avec un développement et des intelligences dont nous ne saurions trop les féliciter, les premières notions d'agriculture, et, à ce sujet, permettez-moi, Messieurs, de remercier M. l'Inspecteur d'académie Brunel, du zèle avec lequel il s'est occupé de l'organisation de cet enseignement, pour l'instruction des agriculteurs eux-mêmes, il reste encore beaucoup à faire. Il nous manque notamment des conférences, et le nombre de nos champs de démonstration est insuffisant.

Nous avons obtenu cependant une première satisfaction, par la création récente, à Cappelle d'une Station agricole expérimentale qui, sous l'habile direction de M. Dessprez, ne peut manquer de rendre de grands services aux cultivateurs de notre département.

Nous devons cette utile création à l'initiative de M. le Préfet du Nord, qui a provoqué le double concours financier de l'Etat et du Conseil général du Nord, à qui, du reste, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations. (Applaudissements.)

M. Dessprez, en effet, s'est engagé non seulement à faire des expériences agricoles à Cappelle, sur les terres de la Station, qu'il dirige avec la collaboration du très distingué professeur de la Faculté des sciences M. Violette, mais à organiser des champs de démonstration et d'expériences dans tous les arrondissements département.

Vous avez la même préoccupation et le même désir de voir notre agriculture en tirer profit, comme le Conseil des Agriculteurs du Nord étudie avec le plus grand soin les projets ou propositions de loi qui sont soumis à la délibération des Chambres et à son examen particulier.

Parmi ces projets ou propositions, il en est un qui a retenu tout spécialement son attention.

Je veux parler du projet de loi présenté par MM. Maxime Lecomte, Pierre Legrand et Tyrtéen, et tendant à assurer aux fermiers, à l'expiration de leurs baux, une indemnité représentant, le mieux possible, la plus-value réelle que, par leur soins, les terres parvenues, auront acquise à ce moment. (Applaudissements.)

Ce projet a fait l'objet d'un remarquable rapport de notre distingué collègue M. Bondueel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois, et a donné lieu, dans plusieurs de nos réunions, à de très sérieuses discussions. Sans doute, il faut rétendre ce que ce projet de loi soit définitivement apprécié. On peut varier sur son mode de fonctionnement, mais son principe reste juste, équitable, et nous désirons vivement que le gouvernement et les Chambres essayent le plus prochainement possible de l'appliquer.

Il doit avoir pour effet, à notre avis, d'engager nos fermiers, à se livrer de plus en plus à la culture intensive, sans craindre, comme aujourd'hui, de perdre, en partie tout au moins, le fruit de leurs efforts, que ces efforts se soient manifestés sous forme de travail ou d'avance pécuniaires. Cette loi est également indispensable si l'on veut rendre pratique une loi sur le crédit agricole. (Très bien).

La Société des agriculteurs du Nord, en formulant ce désir, n'a en vue que les intérêts des populations rurales, de ces populations qui sont pour la France, à l'intérieur, sa principale richesse, et à l'extérieur, sa principale sauvegarde. *(Applaudissements répétés).*

Distinctions honorifiques.

Après la lecture des rapports de MM. Jacquart, secrétaire général et Roger, secrétaire archiviste, de la Société des Agriculteurs du Nord, le ministre de l'agriculture décerne :

La croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Bernard, conseiller général, vétérinaire agriculteur à Aubenchel au Bac ;

La rosette d'officier du mérite agricole à M. Vittu, vétérinaire à Lille;

La croix de chevalier du mérite agricole à MM. Pécheux, maire de Balves ; Roger, vétérinaire à Roubaix ; Dupont, agriculteur à Thiant.

Récompenses de la Société des agriculteurs

L'honorable M. J. B. Bondueel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois, a donné ensuite lecture du palmarès.

Voici la liste des récompenses :

Trois grands prix d'honneur, de magnifiques objets d'art, sont décernés :

Le premier, par la Société des agriculteurs du Nord, à M. Brunel, directeur de l'enseignement primaire, pour services rendus à l'enseignement agricole ;

Le second, par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, à M. Ernest Macarez, cultivateur à Hauchin ;

Le troisième, par la Société des Agriculteurs de France, à M. Aimé Stévenoot, cultivateur à Armbouts-Cappel.

Cultivateurs. — Société récompense les cultivateurs suivants qui ont exposé les plus beaux produits de leur récolte:

Arrondissement d'Avesnes. — Prix de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture. — Médaille d'or : M. Aimé Gravis, cultivateur, à Louvignies-Bavay.

Prix de la Société des Agriculteurs du Nord. — Médaille d'or: M. Henri Martin, cultivateur, à Le Quesnoy. — Médaille d'argent (petit module) : M. Paul Riche, cultivateur, à Feignies — Médaille d'argent (grand module): M. César Delsart, cultivateur, à Feignies. — Médaille de bronze : MM. Eugène Waterman, cultivateur, à Ossus ; Gustave Hallant, cultivateur, à Hogelin; Félaton Maillard, cultivateur, à Le Quesnoy.

Arrondissement de Cambrai. — Prix de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture. — Médaille d'or : M. Félix Macarez, cultivateur, à Cagnier-sur-Selles.

Prix de la Société des Agriculteurs du Nord. Médaille d'or : M. Lagrillière, cultivateur, à Ribécourt. — Médaille d'argent (grand module) : MM. Lucas Pluvinage, fabricant de cassolettes, à Paillencourt ; Pierre Gardon, cultivateur, à Niergnies. — Médaille d'argent (grand module) : M. Dupuis, cultivateur, à Villers-Outréaux.

Arrondissement de Douai. — Exposants hors concours. — Diplômes d'honneur : MM. Emile Gilbert, cultivateur, à Orchies ; Laurent-Monchon, cultivateur, à Orchies ; Lemaire, frères et sœurs, cultivateurs, à Nomain.

Médaille de vermeil (grand module) : M. Coset-Flamion, à Douai. — Médaille d'argent (petit module) : M. Ed. Cordelier, cultivateur, à Wandignies-Hamage. — Médaille d'argent (grand module) : M. Joseph Dujardin, cultivateur, à Roucourroy. — Médaille de bronze : M. Jean Verrain, cultivateur, à Pluhes-les-Boulas.

Arrondissement de Dunkerque. — Diplômes d'honneur : Exposition collective de cultivateurs de Bergues. — Exposant hors concours : Diplôme d'honneur. — M. Aimé Stévenoot, à Armbouts-Cappel.

Prix de la société nationale d'encouragement à l'agriculture : Médaille d'or. — M. Charles Calloone, cultivateur, à Pitgam.

Prix de la Société des Agriculteurs du Nord : Médaille d'or.— M. François Durieu, cultivateur à Craywick.

Médailles de vermeil (grand module). — MM. Charles Deron, cultivateur à Bergues ; Edmond Vandercoolme, à Bourbourg.—Médaille d'argent (grand module). — MM. Oscar Legrand, cultivateur à Soyecker ; Bolengier, à Warhem. — Médailles d'argent (petit module). — MM. Devey, cultivateur à Cappellebrouck ; Lehoucke-Verrière, cultivateur à Tetighem ; Martel, cultivateur à Teteghem ; Stanislas Ardaens, cultivateur à Pitgam ; Rémy Syngaert, cultivateur à Armbouts-Cappel ; Waymant, cultivateur à Warhem. — Médailles de bronze. — MM. Désiré Beugnet, cultivateur à St Pierre-brouck ; Bocque, cultivateur à Zuydercappel ; Canis, jardinier à Rosendaël ; Mormentyn, cultivateur à Bergues ; Mourmant Van de Walle, cultivateur, à Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Médaille de vermeil (grand module) — Jules Bayve, cultiv. à Steenwerck. — *Médaille d'argent (grand module.* — M. Gruson-Cousinne, cultivateur à Estaires.

Arrondissement de Lille. — Exposants hors concours : Diplômes d'honneur. — MM. Florimond Despres et Bulteau-Desprez, à Capelle ; Jean Delle, cultivateur à Bousbecque ; Fauquez, de Roubaix.

Prix de la société des agriculteurs de France : Médaille d'argent. — MM. Benoist-Coeuvinder, cultivatrice à Sequedin, pour les produits de sa culture de tabac. — Médaille de vermeil (petit module). — M. Narcisse Delattre, cultivateur à Lompret. — Médailles d'argent (grand module). — MM. Anatole Coulon, cultivateur, (cercle horticole de Roubaix), collection de fruits; Cozier-Debuchy, cultivateur à Emmerin; Pierre Carrette, cultivateur à Fiers-lez Lille; Pierre Masquelier, cultivateur à Fiers-les-Lille.

Arrondissement de Valenciennes. — Exposants hors concours : Diplôme d'honneur : MM. Ernest Macarez, cultivateur à Hauichin Antoine Dupont, cultivateur à Thiant. (Pour l'ensemble de leur exposition).

Prix de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture. — Médaille d'or : M Clément Coquelle, cultivateur à Mastaing.

Prix de la Société des agriculteurs du Nord. — Médaille d'or : M. Emile Davaine, cultivateur à St-Amand-les-Eaux.

Médaille de vermeil (grand module) : M. Norbert Huart, jardinier à Denain, pour ses collection de fruits et légumes. — Médaille d'argent (grand module) : M. Joseph Hourriez, cultivateur à Lourches. — Médailles de bronze, Hubert Lefebvre, cultivateur à Valenciennes ; E. Dessart-Hennebique, cultivateur à Sars et Rosières.

Instruments. — La Société accorde à chacun des exposants d'instruments admis hors concours, une médaille d'argent à titre de remerciements à MM. Dorey, de Paris. Courtin-Walerand, de Marcilles. Watteliez-Delattre, d'Emmerin. Flach-Tiomas, du Cateau.

Récompenses spéciales. — Médailles d'or : M. Bertèche, chimiste à Valenciennes. M. Jean Bien, cultivateur à Capelle. M. Dubernard, directeur de la station agronomique de Lille.

Instituteurs. — 1re section, aux auteurs des meilleurs ouvrages pouvant servir à l'enseignement agricole :

Prix de la Société des Agriculteurs de France. — Médaille d'or. M. Pamart, professeur à l'école normale de Douai, pour ses Notions d'agriculture et d'horticulture.

2e catégorie. — Prix de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture. — Médaille d'or, M.Toussaint, *inspecteur primaire à Lille*, pour le Manuel cultivateur et pratique d'agriculture et d'horticulture de feu M. Delsart, refondu et commenté par M. Toussaint.

Prix de la Société des agriculteurs du Nord. — *Médaille d'or*, M. Déruelle, instituteur à Cléry, pour ses Résumés d'agriculture et d'horticulture.

2e section. — Travaux divers ayant trait à l'Enseignement agricole. — 1re catégorie.

Prix de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture. — Médaille d'or, M. Ringeval, instituteur à Cantin.

Prix de la Société des agriculteurs du Nord. — Médaille d'or, Loslain, instituteur à Lourches; Médailles de vermeil (petit module), Mlle Lande, instituteur à Obrechies; A. Dordain, instituteur à Aubencheul-au-Bac; Aniont Wartoutin, instituteur à Merchetchem. — Médaille d'argent (grand module), MM. Laurent, instituteur à Premesques, Boudachies, instituteur à Rœst-Warendin ; Paul Duquesne, instituteur à Mouveaux ; Vandenabeele, instituteur à Coudekerque.

3e section. — Travaux de statistique agricole sur le département du Nord. — 1re catégorie. *Médaille d'or, M. Jean Dafin*, cultivateur à Bouchoucques. — 2e catégorie, médaille de vermeil ex-aequo (grand module), MM. Gernez, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Roubaix ; J. Ladrière, instituteur à Fiers-lez-Lille. — Médailles de vermeil (petit-module), MM. Bachy, instituteur à Saint-Jean-Nord ; Rynaert, instituteur à *Armbouts-Cappel; Schiram, instituteur à Steene.* — Médailles d'argent, MM. Debeyre, instituteur à St-Pierre-brouck ; Caulet, instituteur à Moncheau-St-Wast.

Récompenses décernées aux vieux serviteurs. — *Arrondissement d'Avesnes.* — Médaille d'argent et prime de 100 francs : Philippe Moity, ouvrier agricole à Poix.

Médaille d'argent et prime de 75 francs : André *Bristle, ouvrier agricole à Poix.*

Médaille d'argent et prime de 50 francs : Jean-Baptiste Caffiaux à Sateaches.

Médaille d'argent et prime de 25 francs : César Lépée, taucheur à Poix-du-Nord.

Arrondissement de Cambrai. — Médaille d'argent et prime de 100 francs : Benoit Bouchez, d'Aubencheul-au-Bac.

Médaille d'argent et prime de 75 francs : Henri Ségard, de Villers-en-Cauchies.

Médaille d'argent et prime de 50 francs : François Dineux, au Cateau.

Médaille d'argent et prime de 25 francs : Guislain Potel, de Crèvecœur.

Arrondissement de Douai. — Médaille d'argent et prime de 100 francs : Philippine Champel, domestique de ferme, à Pecquencourt.

Médaille d'argent et prime de 75 francs : Augustin Dujardin, au service de M. Henri Montel, cultivateur à Faumont.

Médaille d'argent et prime de 50 francs : Adolphe Delattre, journalier à Nomain.

Médaille d'argent et prime de 25 francs : Henri-Joseph Broux, à Nomain.

Arrondissement de Dunkerque. — Médaille d'argent et prime de 100 francs. — Louis Cachon à Zegers-Cappel.

Médaille d'argent et prime de 75 francs — Clémence Couvreur, domicilié à Crochte.

Médaille d'argent et prime de 50 francs. — Dewitte, Stéphanie, domestique chez M. Dupuis, cultivateur à Quesdrype.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Médaille d'argent et prime de 100 francs. — Philomène Tally.

Médaille d'argent et prime de 75 francs. — Jean Demangle, à Hazebrouck.

Médaille d'argent et prime de 50 fr. — Léonard Decoopman, charbon.

Arrondissement de Lille. — Médaille d'argent et prime de 100 francs. — Wasst-Laurent.

Médaille d'argent et prime de 75 francs. — Eugène Ricourt, âgé de 54 ans, journalier, à Mons. Mme Ve Lebèvre, fermière à Mons-en-Pévèle.

Médaille d'argent et prime de 50 francs. — Cavelier, Constantin, âgé de 54 ans, fermier à M. Dordin, cultivateur à Hollemmes-Lille.

Médaille d'argent et prime de 25 francs. — Charles Vercaemke, valet de charrue. — Mme Ve Philippe, cultivatrice à Deûlémont.

Arrondissement de Valenciennes. — Médaille d'argent et prime de 75 francs. — Benjamin Cavre, au service de la famille de M. Brunson, cultivateur à Lieu-Saint-Amand.

Médaille d'argent et prime de 50 francs. — Augusta Charlet, au service de la famille Brunson, de Lieu St-Amand.

Médaille d'argent et prime de 25 francs. — Bisaux, Bernard, chez M. Dellerière, cultivateur à Quiévrechain.

Récompenses du ministre du commerce

Dans une chaleureuse allocution, M. Pierre Legrand, a déclaré aux applaudissements de l'assistance, qu'après avoir vu récompenser les vieux serviteurs de l'agriculture, il tenait à récompenser les vieux serviteurs qui ont pendant toute leur vie, rendu de brillants services à l'industrie.

Le ministre du commerce a décernées récompenses suivantes :

MÉDAILLES D'ARGENT. — MM. Edouard Dumez, ouvrier épurateur d'huiles chez M. Lepré, à Lille.

Désiré Duvocelle, ouvrier relieur dans la maison Danel, à Lille.

Louis-Cyr Fruchart, ouvrier à la Cie du gaz à Lille.

Charles-Adolphe Lemettre, ouvrier mécon à la maison Arnaudon, à Lille.

MÉDAILLES DE BRONZE. — MM. Adolphe Arrachart, employé à la Cie de Fives Lille.

Léonard Becousse, ouvrier à la Cie de Fives Lille.

Henri-Louis Caron, ouvrier tisserand à la maison Dufour-Deron à Armentières.

Jean-Baptiste Lepin, *employé de la maison* Jaminet, industriel à Lille.

Paul Prévost, *employé* à la Cie de Fives-Lille.

Regis Joseph Masquelin, employé chez M. Auguste Mathieu, couvreur à Wambrechies.

La cérémonie était terminée à cinq heures et demie. La foule s'est retirée dans le plus grand calme applaudissant frénétiquement la *Marseillaise* exécutée brillamment par l'excellente musique des sapeurs-pompiers.

Le Banquet

A 6 heures et demie, le banquet a commencé. Il a eu lieu dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'Hotel du Maisniel, et ne comprenait pas moins de 250 couverts. Parmi les notabilités on remarquait d'abord toutes les personnes qui ont été *signalées* plus haut, comme ayant pris part au déjeuner de la Préfecture, les doyens des quatre facultés de l'Académie de Lille, des professeurs, plusieurs membres du Conseil général du Nord et du Conseil municipal de Lille, les représentants de tous les journaux de la localité, etc.

Au dessert, M. le Préfet a porté un toast très applaudi au Président de la République.

TOAST DE M. CLAEYS

Ensuite, M. Claeys, président de la Société des agriculteurs du Nord, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

J'ai eu l'honneur, cette après-midi à la séance *solennelle de la distribution des récompenses*, de remercier au nom de la société des agriculteurs du Nord, et d'un grand nombre de cultivateurs de notre département, M. le ministre de l'agriculture et M. le ministre du commerce d'avoir *bien voulu venir à Lille, aujourd'hui* pour visiter notre Exposition agricole. (Applaudissements).

Je suis certain d'être le nouveau le fidèle interprète des sentiments de ceux qui m'entourent en proposant de lever nos verres pour boire à la santé de nos deux hôtes dont la présence à cette table *est pour notre société un honneur et* pour tous ceux qui ont pris part à notre exposition un précieux témoignage de sympathie et d'encouragement.

Les nombreuses MM. Viette et Pierre Legrand *ministres dévoués du Gouvernement de la République*, en assistant à ce banquet ont voulu en effet rester avec nous dans une réunion cordiale, moins solennelle qu'une distribution de récompenses, les succès des agriculteurs de notre département qui en a toujours eu *un grand nombre à notre appel de prouver que* l'agriculture du Nord est toujours digne de sa vieille réputation et qu'elle saura tenir brillamment sa place l'an prochain à l'exposition universelle. (Applaudissements).

C'est de votre part, M. le ministre, une délicate *attention dont nous conserverons le meilleur* souvenir. Vous applaudissez, vous vous profondément reconnaissants à M. Viette et à M. P. Legrand. (Applaudissements prolongés).

DISCOURS DE M. VIETTE

M. Viette, ministre de l'agriculture, s'est levé à son tour, et a prononcé le discours suivant qui a provoqué le plus vif enthousiasme dans l'auditoire, et que nous reproduisons *in extenso* :

Je remercie notre excellent préfet pour le tout éloquent qu'il vient de porter au chef de l'Etat et je puis lui donner l'assurance que M. le président de la République *en sera profondément touché*. Je remercie mon honorable ami, M. le sénateur Claeys, des paroles empreintes de toute de cordialité avec lesquelles il a bien voulu me souhaiter la bienvenue. Je vous remercie, vous tous, agriculteurs du Nord, qui m'avez convié à cette fête agricole, l'une des plus belles que j'aie vues... et j'en ai vu beaucoup (Applaudissements).

Appelé par mes convictions, et aussi par mes fonctions, à préconiser les bienfaits de l'instruction, j'ai voulu prêcher *par l'exemple et m'instruire moi-même*. (Sourires). J'ai visité les diverses régions de notre France ; j'ai, cette année, la bonne fortune, de faire une cure assidue à la vigne et de m'incliner devant son thyrse souverain. Aujourd'hui je saisis avec bonheur l'occasion qui m'est offerte de présenter mes hommages empressés et l'expression de mon dévouement à la *betterave, reine de ces vastes régions*. (Triple salve d'applaudissements).

Oui, je suis venu avec un vif plaisir dans ce grand département, qui équivaut presque à une région et qui a poussé si loin les progrès et la science de l'agriculture.

Aussi, dans une réunion où je vois tant d'hommes éclairés et experts, tous pas ces maîtres en agronomie, je me garderai bien de vous enseigner quoi que ce soit. Je ne puis donner à bien ses alairés et diriger son industrie, s'adresse à l'Etat-Providence et, lorsque la République lui a donné le sein, s'écrie : « Qu'on fait rien ! On n'a rien fait ! » Rien ! On n'a rien fait ; la République a pris franchement en main les intérêts de l'agriculture et la direction de l'enseignement agricole. C'est un fait digne de remarque, que toute République qui vient de naître, toute démocratie qui se réveille, si elle a en possession d'elle-même, va droit à l'enseignement et se donne sur l'heure pour mission d'instruire son peuple. La République construit des écoles, comme l'abeille édifie sa ruche et forme ses rayons et ses alvéoles (applaudissements prolongés.)

La seconde République a fondé l'enseignement supérieur de l'agriculture, en 1848. L'Empire l'a supprimé. Nous l'avons rétabli. Cette année, les deux Chambres ont voté sans discussion (sans discussion, entendez-bien, sans que les journalistes aient intervenu, sans que les casseurs aient *déposé des amendements*, des contre-amendements et des contre-projets, tant notre cause était sympathique à tous.) Les deux Chambres ont voté sept cent mille francs pour achever l'installation de notre Ecole polytechnique, de l'Institut agronomique (Applaudissements).

Nous y avons créé des laboratoires pour la bière, l'alcool, le sucre, les engrais, les maladies des végétaux. Nous y avons annexé une station d'essai des machines. A la fin de 1887, on a créé établissement comptait quarante-quatre élèves réguliers. Il *en compte cent trente-cinq aujourd'hui*. Signe des temps ! Signe heureux ! La jeunesse libérale revient à l'agriculture, source de toute prospérité stable, de toute richesse réelle, et la console de son veuvage et du long abandon dans lequel nous l'avons trop longtemps laissée. (Applaudissements prolongés).

Nous avons créé et nous créerons encore des stations agronomiques et des écoles pratiques. Je suis persuadé que la France réalisera rapidement tous les progrès dans toutes les cultures. Je n'en veux pour preuve que les *rendements de nos* céréales. Je n'en veux pour preuve que la résurrection de la vigne.

Elle n'est pas loin de nous cette époque douloureuse où retentit dans toute la France ce cri effroi : « La vigne se meurt ! *La vigne est morte ! » Et aujourd'hui* le midi nous montre la vigne vivante, vivante, jeunie, courbée sous le poids de sa fécondité retrouvée. Il n'est pas de désastre qui puisse terrasser une nation vigoureuse *comme la France !* Il n'est point de catastrophe dont elle ne puisse se relever. (Applaudissements).

Oui, si la France imitait votre exemple, elle produirait, non-seulement le blé qui lui est nécessaire, mais encore la matière première d'une vaste exportation.

Cette question du blé est grave. C'est une question politique, une question sociale. Elle touche à la base de l'alimentation humaine, et lorsqu'on cherche à résoudre le problème on peut craindre d'atteindre les sources mêmes de la vie.

Le gouvernement a conscience d'avoir équitablement concilié les intérêts du consommateur et ceux du producteur, en déjouant des manœuvres de bourse bien connues. (Vive approbation).

La question est simple, claire, nette. Elle se pose ainsi : Y a-t-il pour la France intérêt à produire du blé et à perfectionner cette production ? (bravos).

Qui donc oserait répondre négativement ?

Ah ! oui ! Je peux en toute sécurité abandonner la production du blé et n'envisager que le consommateur, et je lui dis : « Le jour où nous permettrons à notre marché des *grains de faire son exode* et de s'établir au delà de nos frontières, ce jour là verra se créer un effroyable monopole.

A partir de ce moment, l'alimentation humaine sera livrée sans défense, à tous les hasards, à tous les aleas, à toutes les spéculations, ce jour là, on pourra prendre pas la famine, la France, le pays le plus fertile du monde ! » (Applaudissements).

Voilà pourquoi nous n'avons pas supprimé les droits d'entrée. Voilà pourquoi nous n'avons pas immolé la couveuse qui nous est si utile à la production de l'agriculture nationale. (Applaudissements.)

Et vous, monsieur Claeys, dans votre discours à la distribution des récompenses, vous m'avez touché lorsque vous avez affirmé que vous considériez la protection comme un régime temporaire.

Vous avez pleinement *raison. La protection* est une nécessité du moment, un ensemble de mesures transitoires, elle n'est point un principe, pas plus que le *libre échange*.

Il ne faut pas voir dans la protection une source normale et naturelle de bénéfices.

N'en prenez que la dose nécessaire pour assurer le relèvement et le fonctionnement de nos industries et de notre agriculture(Approbation unanime).

L'activité déployée par nos rivaux de *toute sorte, les efforts désespérés de leur* concurrence ont produit un heureux effet au réveillant nos agriculteurs endormis dans une trop longue prospérité. De toute part, ils se mettent à l'œuvre. Nous sommes sur le point de franchir la période des sept vaches maigres pour entrer dans la période des sept vaches grasses et bientôt nous serons délivrés des inquiétudes qui ont pesé sur la vie matérielle et morale du pays et qui ont retenu longtemps dans la politique de la nation (Applaudissements).

Je suis amené, vous le voyez, par un enchainement tyrannique des idées. à vous parler de politique. Aussi bien n'est il peut-être pas inutile de s'en occuper en ce moment. (Approbation).

Les populations les plus raisonnables et en apparence les plus réfléchies, ne son tpas toujours exemptes de ces fièvreux entraînements dont je pourrais trouver, sans aller bien loin, de mémorables exemples.

Notre pays a traversé une époque pendant laquelle il semblait être un carrefour ou tous les fléaux se donnaient rendez vous !

Le phylloxera, le mildew, les sauterelles, la maladie des pommes de terre, le syphe opaque, le hanneton, à qui la terre de France est si propice, et je ne sais quelle épidémie de servitude et de dictature. (Applaudissements prolongés.)

Ces fléaux sont venus de compagnie. Ils n'en forment qu'un. (Rires bruyants et enthousiastes.) Quant à nous, nous avons l'in, *périeux devoir et la ferme volonté de les* combattre avec une implacable énergie et de les détruire (Applaudissements.)

Aux fléaux de l'agriculture, les paysans, les durs fendeurs de terre, ont répondu par le travail obstiné. Devant les fléaux de la politique, les hommes qui aiment leur pays n'ont pas perdu pied. En face d'une question dégagée de toute équivoque : « liberté ou servitude » plus sûrement que la Liberté française ne pouvait sombrer dans un nouveau naufrage. (Applaudissements).

L'extérieur nous encore de notre foyer? Mais elle est l'incarnation du génie national, elle est la patrie elle même ! Peut on dire « liberté » sans dire « France » ?

La liberté ! nos écrivains l'ont invoquée, *nos poètes l'ont chantée*, nos tribuns l'ont défendue. Il n'est point, sur la terre habitée, aucun *lieu où notre nation n'ait répan* du son sang pour elle ; son nom est le premier mot que nos enfants apprennent à bégayer, elle vit, respire et agit dans la strophe immortelle de la *Marseillaise !* Avec vous, je bois à la liberté !

Citoyens, comme nous, de nos frontières, je porte mon toast, dans cette grande cité qui est l'une des marches de la patrie, à vous, à cette ville, à ce grand et beau département, à la France, à la République, à la liberté. (Tous les convives debout, acclament le ministre, et poussent les cris répétés de : Vive la République. »

M. Thellier, président honoraire. a remercié en *excellents termes*, toutes les personnes et tous les corps élus qui ont soutenu de leurs *sympathies efficaces*, la Société des agriculteurs du Nord.

Allocution de M. Pierre Legrand

La série des discours a été close par une allocution très chaude et très vibrante de M. Pierre Legrand :

L'honorable ministre du commerce a rendu hommage aux sentiments généreux qui animent les populations du Nord et qui se manifestaient avec éclat, si la Liberté était menacée, ou si la Patrie était en danger.

Nous dirons bien haut à nos *collègues* du gouvernement, qu'il peut compter sur vous.

Ce qui prouve toute la sollicitude de la République pour vos intérêts, c'est la présence, comme nous, du ministre de l'agriculture que vous venez d'applaudir, et que je me suis fait un devoir d'accompagner, en ma double qualité de représentant du département du Nord et de défenseur naturel de l'industrie nationale. (Vifs applaudissements).

Et dernièrement, Messieurs, a déclaré M. Pierre Legrand d'une voix forte, je n'oublierai pas plus que mon collègue, M. Viette, ne l'a oublié ce matin, à la Préfecture, que le département du Nord est un département frontière ; et je vous convie tous à lever votre verre pour boire à la santé de l'armée, cette école du devoir et de la discipline, qui est la gloire et l'espoir de la Patrie. (Acclamations enthousiastes).

Réception à la Préfecture

Les ministres ont quitté la salle du banquet vers dix heures, pour se rendre à la Préfecture où ils ont accepté un intime à un lien, jusqu'au départ de M. Viette, ministre de l'agriculture, qui a pris le train de 11 heures 40 pour Paris. M. Pierre Legrand quitta Lille en même temps.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu rapide, sans remercier les ministres de leur visite qui n'aura pas été *inutile pour la cause de la République.*

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

MORT D'UN DÉPUTÉ DE LA SEINE

Alger, 23 décembre.

M. Hude, député de la Seine, est mort à deux heures de l'après midi.

ELECTION DES ARDENNES

Mézières, 23 décembre.

Résultats connus à neuf heures et demie :

Inscrits : 40,000. — Votants : 30,000

M. Linard, républicain. . . 16.500 voix
M. Auffray, boulangiste. . . 12.013 »

L'élection de M. Linard est assurée.

LE RÉVEIL DE PARIS

Réunion avenue Daumesnil — Discours d'un ouvrier — Défaite des boulangistes — Bagarre.

Les boulangistes avaient organisé hier une réunion des membres de la Ligue des patriotes du *douzième arrondissement*, avenue Daumesnil.

Après un éloge de M. Boulanger par M. le marquis de Ménorval un ouvrier monte à la tribune et réfute les arguments du Conseil municipal de Paris.

Les boulangistes essaient de protester, mais la grande majorité de l'assemblée les hue, et l'orateur ouvrier propose l'ordre du jour suivant, qui est adopté à l'unanimité :

« Les ouvriers du douzième arrondissement, réunis, 15, avenue Daumesnil, protestent avec énergie contre la personnalité qu'on cherche à leur imposer et qu'ils considèrent comme un traître et un assassin. »

Le vote de cet ordre du jour a le don de mettre en fureur les boulangistes, qui s'injurient avec leurs adversaires. des paroles aux injures, il n'y a pas loin, et boulangistes et antiboulangistes en viennent aux mains, utilisant pour ce combat les chaises, les bancs et les cannes.

Le patron, craignant pour son matériel, est intervenu et a réussi, après un temps assez long, à rétablir le calme.

La sortie a eu lieu sans incident.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Un festival monstre

Un festival monstre de musiques militaires, composé de plusieurs corps de cents exécutants, aura lieu dans le palais de l'industrie, pendant l'Exposition.

C'est M. Wettge, chef de musique de la garde républicaine, qui dirigera l'exécution.

Une répétition d'essai du programme de ce festival aura lieu aux membres de la section spéciale, dans la salle du Conservatoire, vers la fin du mois de janvier, avec le concours de la musique de la garde républicaine.

LE « NOEL » DE Mme CARNOT

Achat de poupées

Mme Carnot, accompagnée de sa mère, s'est rendue, mardi, deux heures, à l'usine Falck, 200, quai Jemmapes, à Paris.

Mme Carnot désirait faire un choix de poupées articulées qu'elle se propose d'aller distribuer elle-même aux petites pensionnaires de l'hospice des Enfants-Assistés.

Mme la Présidente, guidée par MM. Falck frères, a d'abord parcouru en détail les différents ateliers de la fabrication du *Bébé Mignon*, qui ont paru vivement l'intéresser.

Avant de se retirer, elle a tenu à visiter aussi la salle des machines qui servent à distribuer la force de 500 chevaux à un grand nombre d'industriels.

L'accueil qu'elle a reçu a été des plus chaleureux ; tous les ouvriers se sont découverts respectueusement sur son passage et, lorsqu'elle est montée dans sa voiture, elle l'a trouvée remplie de fleurs offertes par le personnel de l'usine.

Mouvement sous-préfectoral

Le *Journal officiel* publiera aujourd'hui un décret nommant :

MM.

Liégey, sous-préfet de Dôle, sous préfet de Rosans (Loire).

Fleury, sous-préfet d'Arcis-sur-Aube, sous-préfet de Dôle (Jura).

Sellier, sous-préfet de Quimperlé, est nommé *sous-préfet d'Arcis-sur-Aube* (Aube).

Ramonet, conseiller de préfecture des Deux-Sèvres, est nommé sous-préfet de Quimperlé (Finistère).

Pousins, licencié en droit, conseiller de préfecture des Deux-Sèvres.

L'EXÉCUTION DE PRADO

Il est probable qu'à l'heure où paraîtront *ces lignes*, Prado sera guillotiné.

UN AGENT DE CHANGE EN FUITE

L'actif de M. Bex — Le rôle de M. Riffard.

M. Lalmand, commissaire aux délégations judiciaires, a vérifié l'actif de la charge de M. Bex. Cet actif est de 1,500,000 francs environ ; il se répartit de la manière suivante : 400,000 fr. en billets de banque, *or et argent*; 500 000 fr. de titres au porteur et 900,000 fr. en titres nominatifs et autres valeurs.

Voici ce qu'on a reproché à M. Riffard, dont nous avons annoncé hier la révocation :

M. Bex et Mme Riffard, sa sœur, étaient co-propriétaires de l'hôtel de la rue Monsieur, estimé 300,000 francs, et d'une propriété à Menlan, valant 60,000 francs.

Informé par une lettre anonyme que la situation de son beau frère était gravement compromise, il accourut à Paris et, le 11 de ce mois, il passait un contrat par lequel il achetait l'hôtel aux conditions suivantes :

Prise à sa charge de 125,000 francs d'hypothèques dont l'immeuble était grevé au profit du Crédit foncier.

Quittance d'une somme de 125,000 francs que M. Bex déclarait avoir reçue antérieurement *commandite*.

Quittance d'une somme de 49,000 francs que M. Bex *disait avoir touchée antérieurement* aussi à titre de prêt.

Comme on le voit, M. Riffard devenait propriétaire de l'hôtel sans bourse délier.

M. Riffard peut donc être considéré comme s'étant fait rembourser sa créance au moment où la déconfiture était certaine, ce qui constituerait le délit de détournement d'actif, prévu par l'article 597 du Code de commerce.

LE DIVORCE DE M. DUHAMEL

Le boulangiste Duhamel divorce

On avait tenu la chose secrète, et l'affaire s'est plaidée en cachette — les portes *siennes fermées* — devant la première chambre. Du reste, la loi nouvelle nous interdit le compte rendu du procès. Cela permet à l'imagination de s'exercer sur les causes qui portent Mme Duhamel à se séparer de son mari. Elles doivent être graves, puisque le tribunal lui a accordé une pension alimentaire de douze cents francs par mois.

On n'a abordé, hier, que les mesures préparatoires : c'est après enquête que ce procès sera intéressant. Nous en parlerons donc avec toute la discrétion... que la loi nous impose.

LA Consommation du « Champagne »

D'après une statistique fournie par la chambre de commerce de Reims, plus de vingt millions de bouteilles de vin de champagne sont exportées de France ou transitent par les autres départements. La quantité a doublé dans les trente dernières années, montant de 10.472 049 bouteilles en 1858-59 à 20.334.324 bouteilles en 1887-88. L'exportation a été en cette dernière année de 17.257.684 bouteilles et la *consommation en France*, de 3.076.639 bouteilles.

LES « VINGT-CINQ JOURS »

Les réservistes de cavalerie des classes 1880 et 1882 bénéficieront, à la première de la nouvelle période d'instruction de 25 jours.

Afin de leur assurer à tous un cheval disponible, ils seront envoyés en quat